



# RÈGLEMENT OPEN PINGPONGPARKINSON France

Le 1<sup>er</sup> Open PingPongParkinson France aura lieu le 13 et 14 septembre 2025 au Mans.

PPP France est heureux de pouvoir organiser ce 1<sup>er</sup> tournoi.

Un tournoi international destiné exclusivement aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

## **ORGANISATEUR :**

PingPongParkinson France

123 Rue Gay Lussac

72100 LE MANS

France

[france@pingpongparkinson.org](mailto:france@pingpongparkinson.org)

## **INSCRIPTION :**

La période d'inscription s'étendra du 24 avril 2025 au 5 juin 2025. Le lien pour les inscriptions sera en ligne le 23 avril 2025.

Le nombre de participants est limité à 80 joueurs.

Chaque joueur devra fournir son diagnostic Parkinson et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ou copie de sa licence de compétition.

## **CATÉGORIES :**

Catégories du tournoi en 3 classes : Expert, Intermédiaire, Débutant.

Simple : Femme 3 classes

Homme 3 classes

Double : Femmes 3 classes

Hommes 3 classes

Mixtes

Les classifications seront faites suivant les tableaux de performance

## **DÉROULEMENT DU TOURNOI**

Les tours préliminaires seront joués par tableau de 3 joueurs avec 2 qualifiés par poule, le 3<sup>ème</sup> ira en consolante.

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Les manches de consolante sont à élimination directe

Les doubles seront joués par groupes de 4 paires. Les deux premières paires iront au tour suivant, les 2 autres paires iront en consolante.

Les consolations sont à élimination directe.

L'arbitrage sera assuré par les joueurs.

Une pause pourra être accordée aux joueurs qui en éprouvent le besoin.

Une assistance sera accordée aux joueurs qui en font la demande.

Le règlement est **identique au règlement du tennis de table valide**. La seule adaptation concerne le service pour les joueurs en fauteuil roulant : **effet rétroactif interdit** (balle qui revient vers le filet) et **interdiction de servir sur les petits côtés de la table**. Enfin, **en double**, comme au double en tennis, les pongistes en fauteuil ne sont pas obligés de jouer la balle chacun leur tour.

**Vendredi 12** : 16h-20h accréditation, entraînement

**Samedi 13** : 8h – 9h : accréditation

9h30 : cérémonie d'ouverture

10h : tours préliminaires

12h30 -13h30 : pause déjeuner

17h : fin du premier jour

19h : party player

**Dimanche 14** : 10h : doubles et ½ finales

12h30-13h30 : pause

13h30 -16h : finales

16h : podium et cérémonie clôture

Une récompense sera attribuée aux 3 meilleurs de chaque catégorie.

Les classifications seront faites suivant les tableaux de performance

## **FRAIS DE PARTICIPATION**

Frais d'entrée : 35€

Party player : 35€

## **PAIEMENT**

Le paiement n'est exigé qu'après avoir reçu confirmation de votre inscription et devra intervenir avant le 30 juin 2025.

## **HÉBERGEMENT**

La liste des hôtels partenaires vous sera communiquée après votre inscription

## **NAVETTES**

Des navettes assureront le trajet hôtel/salle compétition

La gare SNCF est à proximité des hôtels et à 3km de la salle de compétition

Tous les participants inscrits seront informés par mail s'ils sont inscrits à l'open d'ici le 15 juin 2025.

La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement

PPP France décline toute responsabilité quant aux vols ou pertes et accidents pouvant se produire lors de ces journées.